



VINCOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé ! Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Siège social: Jan Olielagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0402.726.875 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Rapport n°:

20729385



F 179923

Réso code: M

RAPPORT : INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES À BASSE TENSION ET À TRÈS BASSE TENSION (LIVRE 1 – AR 8/09/2019) – DIR. GEN. DE L'ENERGIE

Responsable exécution des travaux :

Nom, Prénom : <i>Katja Staelens</i>	Nom, Prénom : <i>HABITATION</i>	Propriétaire / Exploitant / Gestionnaire : <i>Neuzelle Neuve G</i>
N° carte d'identité : <i>5411111111111111</i>	Adresse : <i>Rue des Ventes Hautes Bois de Mantelot 27</i>	
N° TVA : BE	CP + Commune : <i>74900 Verneuil</i>	Tél. : <i>4875 JALNAZ</i>

Bases de l'examen : Livre 1 – AR 8/09/2019 (MB 28/10/2019) («RGIE»)

- Contrôle de conformité avant mise en usage – nouvelle installation (6.4.) Unité d'habitation Avant le 1/10/1981
- Contrôle de conformité avant mise en usage – modification/extension importante (6.4.) Unité de travail Entre 1/10/1981 & 1/06/2020
- Visite de contrôle (6.5.) Installation de chantier À partir du 1/06/2020
- Visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (8.4.1.) Parties communes d'un ensemble résidentiel
- Visite de contrôle vente ancienne installation (8.4.2.) Locaux techniques d'un ensemble résidentiel
- Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3. ou 8.4.4.) Installation de production décentralisée
- Dérogations Partie 8 : Appliquées Pas appliquées Autre installation :

Données générales de l'installation électrique :

Données distributeur Nom distrib.	EAN <i>33112545</i>	Document début réalisation avant le 01/06/2020 : n° Date
	Compt. kWh n° <i>33112545</i> Index jour <i>6003,2</i>	<input checked="" type="checkbox"/> EAN non communiqué <input type="checkbox"/> Compt. kWh non placé
	Protection branchement (A) : <i>020 025 032 040 050 063 080 0100</i>	<input type="checkbox"/> Compt. kWh exclusif nuit : n° Index nuit :
Données installation	Conçue pour U _N : <input checked="" type="checkbox"/> mono 230 V <input type="checkbox"/> 3x230 V <input type="checkbox"/> 3N400 V	Type prise de terre : <input type="checkbox"/>
	Courant nominal maximum (A) : <i>020 025 032 040 050 063 080 0100</i>	<input type="checkbox"/> boucle de terre <input checked="" type="checkbox"/> barres / piquets
Description installation <input checked="" type="checkbox"/> Voir annexe(s)	Câble d'alimentation tableau principal : <i>6 x 4</i> mm ² - Type : <i>VKA</i>	Schéma MLT : <input checked="" type="checkbox"/> TT <input type="checkbox"/>
	Dispositif diff. gén. : <i>60 A / 30 mA</i>	Nombre de tableaux : <i>1</i> Nombre de circuits terminaux : <i>15</i>
	<i>SDB 2'essy en ATTACHE</i>	

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

- Contacts dir. Contacts indir. Montage Matériel mobile Matériel fixe >/section Schémas Contrôle bcl de défaut
- Résistance de dispersion de la prise de terre : *2 Ω* Isolement général : *0,8 MΩ* Continuité (équipot., PE) Test dispositif diff.
- Le dispositif différentiel général : était scellé a été scellé n'a pas été scellé ne peut pas être scellé Schémas et plans signés : Oui / Non

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Infractions constatées <input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle installation <input type="checkbox"/> Néant	
Infractions constatées Installation existante <input checked="" type="checkbox"/> Néant	
Remarques <input checked="" type="checkbox"/> Néant	

Conclusion :

L'installation électrique **est conforme** aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).

L'installation électrique **n'est pas conforme** aux prescriptions du Livre 1 (AR 8/09/2019).

Un nouveau contrôle doit être effectué avant le

10/06/2046

 par le même organisme agréé (*).

Agent visiteur :

Nom : *Alain* Agent n° *3892* Date *10/06/2021*Annexe(s) : Plan(s) de position : *3* Schéma(s) unifilaire(s) : *2*

Pour le Directeur Général : Signature



- Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.
- Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.
- Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors du contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à un contrôle complémentaire.
- (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

PLAN DE TABLEAU TGBT

DIFFERENTIEL 300 MA

DIFFERENTIEL 30MA

10/06/2021

Henry C. C.

ORGANISME CONTRÔLE

SCHEMA

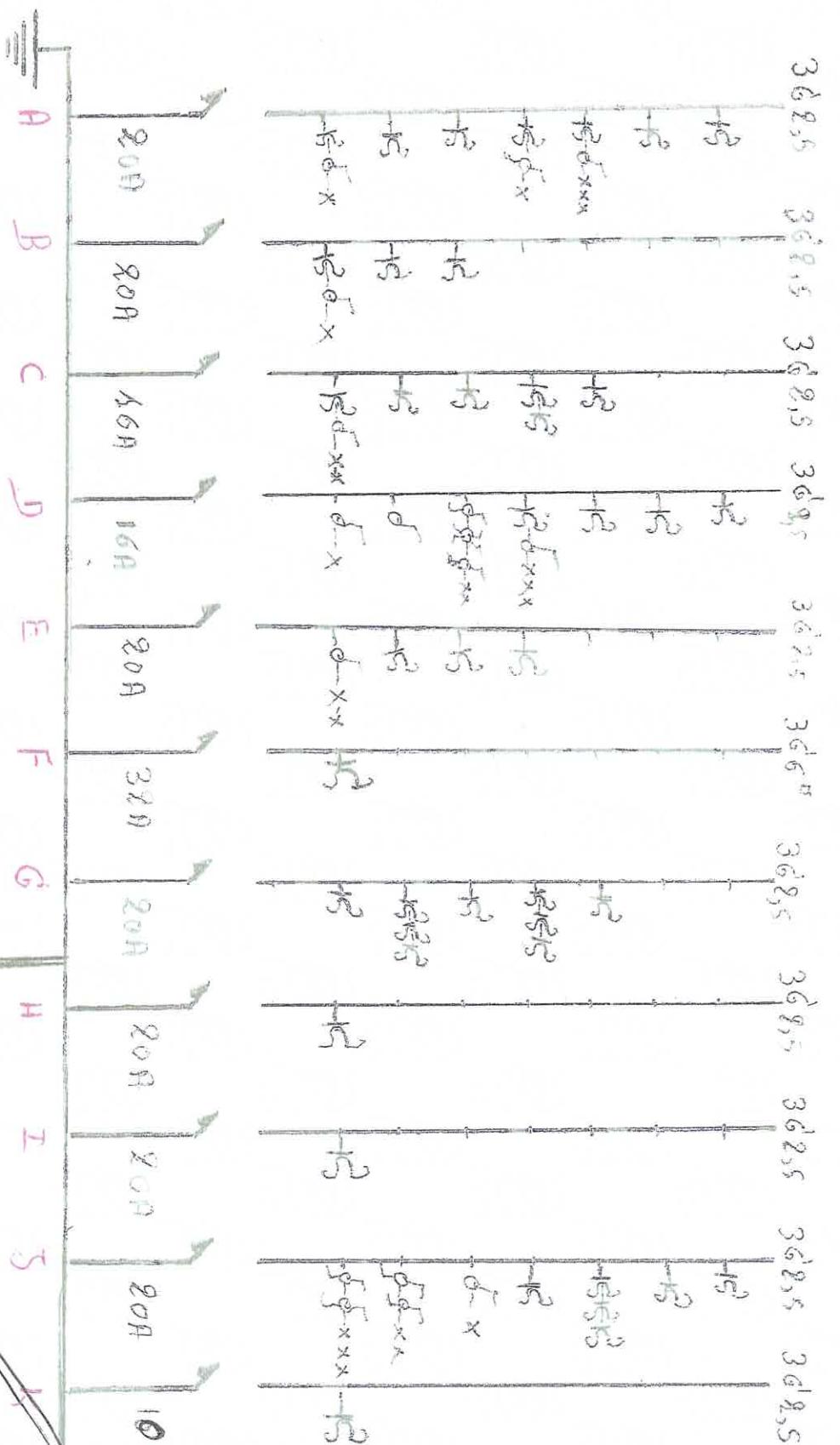
MR ET Mme

TENSION DE SERVICE

UNIFILAIRE

RUE

MONOPHASÉ 230 V



VINCIOTTE
Lauréat du prix
3892

300mA 40A

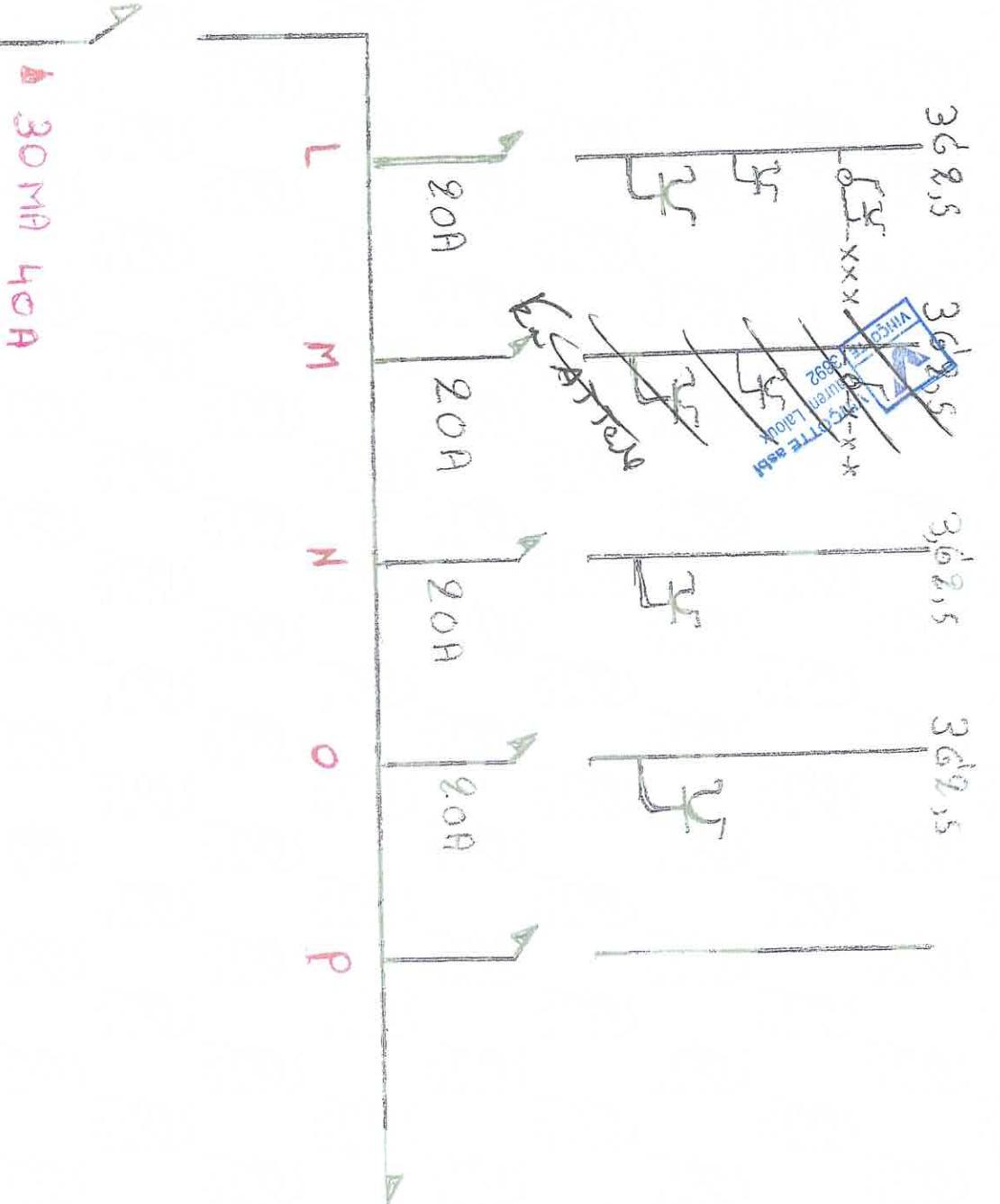
Negociée

ORGANISME CONTRÔLE

SCHÉMA UNIFILAIRE

HV ET ANNE

TENSION DE SERVICE
MONOPHASÉ 230 V



▲ 30 MA 40A

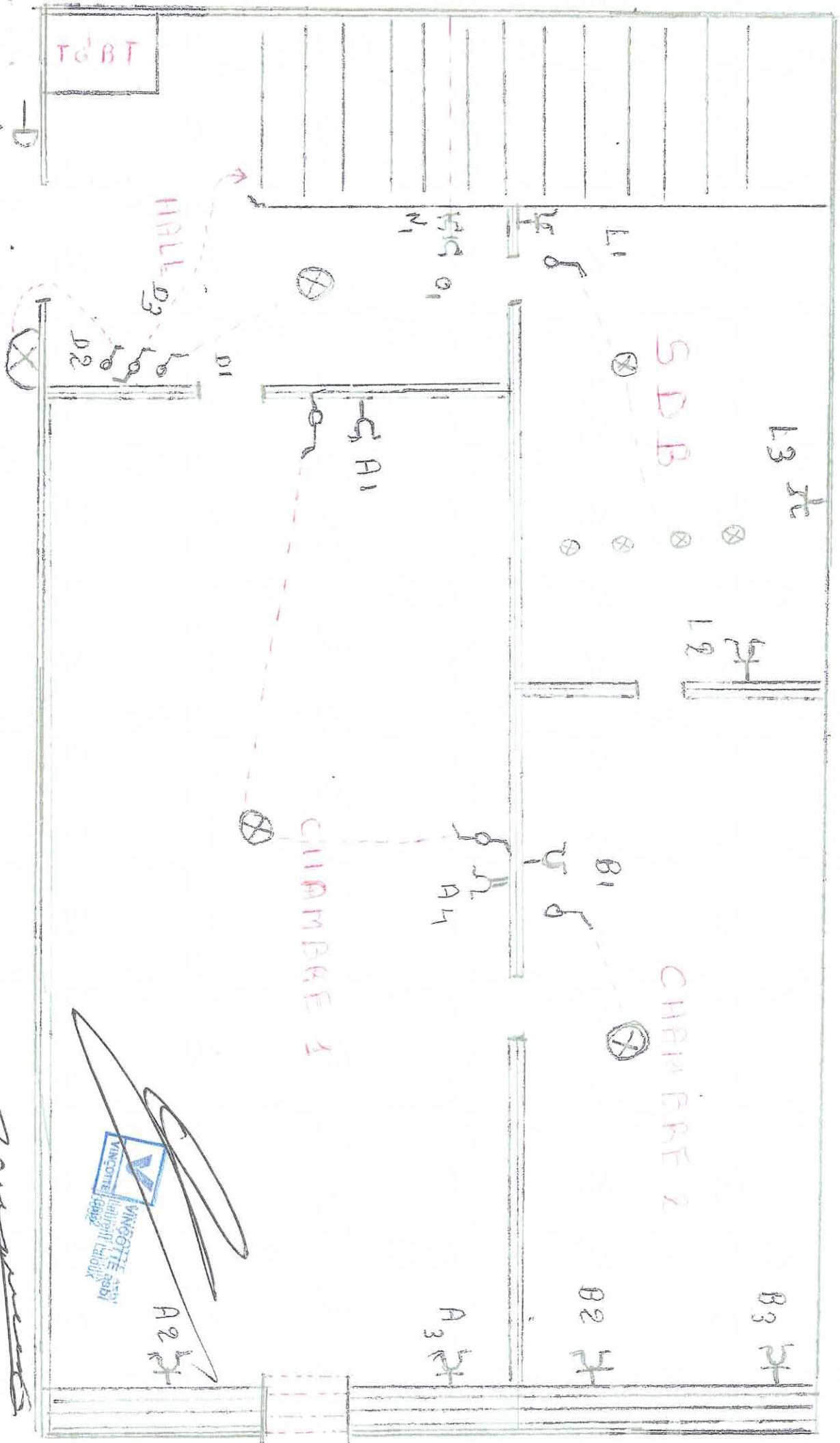
Remy

ORGANISME CONTROLE

REZ DE CHAUSSEE

RUE

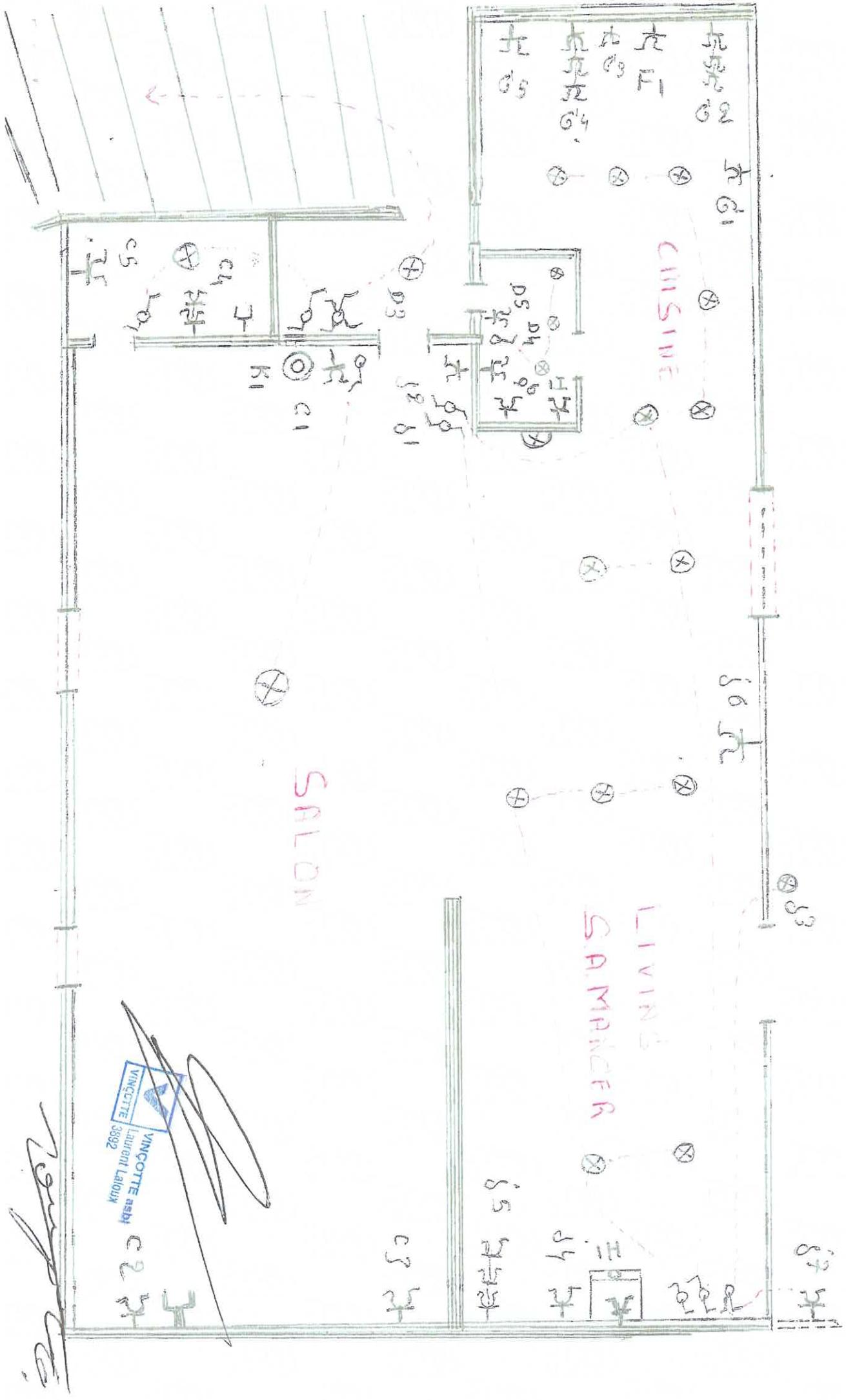
MR home



ORGANISME CONTRÔLE

2^{ème} ETAGE

RUE
M



ORGANISME CONTROLE

2^e étage

RUE
M...
VINCENT

SDB



VINCOTTE
3892
Laurent Laioux

asbl

M3

M1

A5

A6

(X)

(X)

(X)

(X)

(X)

(X)

E4

E3

E2

E1

E0

E

Chambre n° 2

Chambre n° 1



VINCOTTE
3892
Laurent Laioux

CHAMBRE n° 1

E3

E2

E1

E

Chambre n° 2

Chambre n° 1

